

Section 4.—Richesse et revenu de la nation.

Sous-section 1.—Richesse nationale.

La richesse nationale d'un pays, c'est-à-dire la valeur collective des biens de toutes sortes au pays, autres que les ressources naturelles inexploitées, peut être mesurée selon différentes méthodes. La plus familière de ces méthodes consiste à opérer le dépeuplement des déclarations faites par les contribuables en vue de l'impôt sur le revenu et d'en dégager le capital, mais elle ne peut être appliquée que dans les pays où les revenus sont exactement évalués. Une seconde méthode a pour base les déclarations de successions, la valeur des biens laissés par les défunts servant à l'établissement d'une moyenne. Une troisième méthode atteint cet objet au moyen d'un recensement très complet opéré dans chaque famille. Dans le tableau qui suit nous avons adopté un mode différent que nous appellerons la méthode de l'"inventaire"; elle consiste à totaliser les capitaux placés dans l'agriculture, l'industrie, les maisons et bâtiments, etc.

Il est évident qu'une statistique de cette nature ne peut prétendre à l'exactitude parfaite. La conception de la richesse est intangible et un calcul de cette sorte contient nécessairement de nombreux éléments d'incertitude. Le relevé qui suit donne la répartition entre les provinces de la richesse nationale tangible; elle était estimée à l'exclusion des ressources naturelles non développées à \$27,668,000,000 en 1927, comparativement à \$26,691,482,000 en 1926, \$25,673,174,000 en 1925 et \$22,195,302,000 en 1921. Cependant, ces chiffres ne sont pas exactement comparables, parce qu'il y a eu certaines améliorations et additions dans les méthodes d'estimation. En 1927, on constate une augmentation de \$1,000,000,000 de la richesse nationale, et dans les six années de 1921 à 1927 une autre de près de \$5,500,000,000.

Richesses collective et per capita des provinces, 1927.—La répartition de la richesse nationale, par provinces, montre que l'Ontario vient en tête avec une richesse de \$9,544,000,000, ou 34·5 p.c. du total et le Québec en second, avec une richesse estimative de \$6,840,000,000 ou 24·7 p.c. du total. La Saskatchewan est la troisième, avec une richesse estimative de \$3,403,000,000 ou 10·9 p.c. du total pour tout le Canada.

Bien que l'Ontario soit en tête par la richesse absolue, les provinces de l'Ouest sont les premières en richesse per capita: la Colombie Britannique tient le premier rang avec une richesse per capita de \$4,016; l'Alberta, deuxième, avec \$3,757; la Saskatchewan, troisième, avec \$3,592; et le Manitoba, quatrième, avec \$2,916. En comparaison avec ces chiffres, nous avons \$2,995 pour l'Ontario, \$2,627 pour le Québec et \$2,907 per capita pour tout le Canada. Le tableau 30 donne d'autres détails sur ce sujet.

Comme les statistiques de la population et de la richesse du Yukon sont incertaines, la richesse estimative per capita constitue un sujet de doute et pour cette raison ne figure pas dans ce tableau.

30.—Répartition numérique et proportionnelle de la richesse nationale entre les provinces, et richesse per capita en 1926 et 1927.

Nota.—Les chiffres des années 1921 et 1925 sont dans l'édition 1927-23, pp. 875-876.

Provinces.	Richesse estimative.	Pourcentage de la richesse.	Population.	Pourcentage de la population.	Richesse p.c. capita.
1926.					
Île du Prince-Édouard.....	145,745,000	p.c.	nomb.	p.c.	\$
Nouvelle-Écosse.....	835,748,000	0·6	87,000	0·93	1,675
Nouveau-Brunswick.....	723,592,000	3·1	540,000	5·76	1,548
Québec.....	6,656,108,000	2·7	407,200	4·34	1,777
Ontario.....	9,130,189,000	24·9	2,561,800	27·28	2,598
Manitoba.....	1,889,606,000	34·2	3,145,600	33·50	2,902
Saskatchewan.....	2,920,739,000	7·1	639,056 ²	6·81	2,957
Alberta.....	2,192,067,000	10·9	820,438 ²	8·74	3,559
Colombie Britannique.....	2,185,210,000	8·2	607,599 ²	6·47	3,608
Yukon.....	12,478,000	8·2	568,400	6·05	3,844
Yukon.....	12,478,000	0·1	3,450	0·03	4
Canada.....	26,691,482,000	100·0	9,390,000¹	100·00¹	2,842

¹Y compris 8,850 âmes dans les Territoires du Nord-Ouest ou 0·09 p.c. ²Recensement de 1926. ⁴Vo i note à la fin du tableau, page 814.